

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS SPORTIVES 2026

MAIRIES DE LOCMIQUÉLIC, PORT-LOUIS ET RIANTEC



CADRE RELATIF A L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les communes de Locmiquélic, Port-Louis et Riantec ont la volonté de soutenir les associations dans la concrétisation de leur projet par l'attribution de subvention.

Les subventions regroupent les aides de toute nature, justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultative, par la collectivité territoriale.

- pour favoriser les pratiques sportives : loisirs, santé, compétition,
- pour participer à l'animation des 3 communes.

Toute association sportive peut effectuer une demande de subvention pour :

- réaliser une action ou un projet d'investissement,
- contribuer au développement d'activités,
- ou contribuer à son financement.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ & OBLIGATIONS

- Être déclarée en préfecture et immatriculée au répertoire SIRENE.
- Exercer son activité sur le territoire.
- Assurances : les associations utilisatrices des installations mises à leur disposition par la commune doivent obligatoirement joindre à leur demande de subvention une copie de leur attestation d'assurance pour l'année en cours en responsabilité civile (couvrant tout dommage causé par un adhérent de l'association ou participant aux activités proposées).

- Transmettre à la ville, dans un délai d'un mois :
 - la copie des statuts pour une première demande,
 - toute modification des statuts,
 - tout changement intervenu dans l'administration ou la direction,
 - la liste des membres du bureau et leurs coordonnées.

MODALITÉS

Avant le 13 janvier 2025, merci de déposer votre dossier complet de demande de subvention à l'une des adresses suivantes :

MAIRIE DE LOCMIQUELIC

27 Rue de la Mairie
56570 LOCMIQUELIC

MAIRIE DE PORT LOUIS

Place Notre Dame
56290 PORT-LOUIS

MAIRIE DE RIANTEC

Place de la Mairie
56670 RIANTEC

Adresser un dossier complet dans chaque mairie pour les associations intercommunales.

Si une ou plusieurs pièces nécessaires à l'étude de la demande est manquante, un courriel sera adressé à l'association défaillante pour lui demander de compléter le dossier.

A défaut de réponse, la demande de subvention ne sera pas étudiée.

DÉCISION D'ATTRIBUTION

Les subventions sont des dépenses facultatives pour toutes collectivités locales, elles sont donc laissées à l'appréciation du Conseil Municipal.

Le montant de la subvention est calculé en fonction de points attribués selon différents critères établis en concertation avec l'OISBRG (Office intercommunal des sports Blavet Rive Gauche).

La subvention accordée n'est pas acquise et est remise à l'étude tous les ans.

Une attention particulière sera portée aux associations qui réalisent un excédent de trésorerie plusieurs années consécutives afin de s'assurer qu'il répond à un objectif précis, formulé par l'association (pérennité d'un emploi, investissement, projet spécifique) et au bon usage des financements publics.

REVERSEMENT DE SUBVENTION

La ville se réserve le droit de demander que la subvention attribuée lui soit reversée dans les cas suivants :

- refus ou retard dans la communication des pièces, permettant d'apprécier l'emploi à bon escient de la subvention, ou inexactitude du contenu des documents,
- subvention non employée ou employée de façon non conforme à son objet.

MESURE D'INFORMATION DU PUBLIC

Les associations bénéficiaires de subventions municipales pour des actions particulières doivent mettre en évidence le concours de la ville par tous les moyens dont elles disposent notamment lors de leurs manifestations.

PIÈCES A JOINDRE :

En cas de première demande ou modification au sein de votre association :

- ☐ copie du récépissé de déclaration ou de modification de l'association à la préfecture, de l'insertion au journal officiel des statuts de l'association,
- ☐ les statuts de l'association.

Chaque année :

- ☐ une lettre motivant la demande de subvention (obligatoire),
- ☐ les rapports de votre dernière AG liée à la saison passée (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier),
- ☐ les comptes financiers du dernier exercice (bilan simplifié, compte de résultat, budget prévisionnel,
- ☐ le compte d'emploi de la subvention accordée par la Ville la saison passée,
- ☐ un relevé d'identité bancaire du compte sur lequel les subventions éventuelles, devront être versées, libellé nom de l'association, ainsi que le code APE et le N° SIRET,
- ☐ une déclaration sur l'honneur signée,
- ☐ tout document que vous jugerez utile.

DEMANDE DE SUBVENTION

2026

Merci de retourner le dossier dûment complété en mairie **avant le 1^{er} décembre 2025.**
Joindre un RIB original à votre demande.

NOM DE L'ASSOCIATION ~

OBJET DE L'ASSOCIATION ~

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL ~

COMPOSITION DU BUREAU

Qualité	Prénom & Nom	Adresse	Téléphone & courriel
Président			
Trésorier			
Secrétaire			
Contact public (annuaire des associations, inscription, support publicitaire...)			
Contact mairie Merci de créer une adresse mail propre à l'association permettant de garder le contact en cas de changement de bureau.			

DATE DE PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL :

N° DE SIRET (obligatoire) : _ _ _ _ _

N° RNA (Répertoire national des associations) ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :

W _ _ _ _ _

SITUATION FINANCIÈRE

(Cadre budgétaire indicatif : uniquement pour les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12 PRÉCÉDENT ET BUDGET PRÉVISIONNEL ANNÉE EN COURS

RECETTES	Compte de résultat Exercice N-1	Budget prévisionnel Année en cours
Cotisations		
Subventions perçues ou prévues ~ Municipales ~ Autres subventions (à préciser)		
Recettes des activités / manifestations ~ Repas ~ Trocs et puces ~ Autres (ventes de produits...)		
Intérêts épargnes sur livrets ~ Placements		
Sponsors et mécénat		
TOTAL DES RECETTES		

DÉPENSES	Compte de résultat Exercice N-1	Budget prévisionnel Année en cours
Salaires bruts		
Charges sociales		
Impôts et taxes (TVA, SACEM)		
Loyers		
Locations de salles		
Dépenses de manifestations		
Licences		
Autres frais généraux de fonctionnement et dépenses diverses (à préciser)		
TOTAL DES DÉPENSES		

SOLDES

	Année N -3	Année N -2	Année N -1
Bénéfices/déficits			
Subvention municipale			

SITUATION DE TRÉSORERIE

Solde bancaire au 31/12 N-1	
Disponibilités sur le compte-courant	
Placements	
Autre (à préciser)	

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE PASSÉE

Précisez les différentes activités et animations organisées ou prévues. Les résultats obtenus ou attendus, le public mobilisé :

Ou joignez le rapport d'activité.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Difficultés éventuellement rencontrées :

.....

.....

.....

.....

PROJETS POUR L'ANNÉE 2025-2026

Présentation détaillée des activités, du projet, des objectifs poursuivis et des publics visés :

[illegible]

Tarifs des inscriptions (adhésions, licences...) versées par l'adhérent (selon âge, catégorie...) :

DESTINATION DE LA SUBVENTION :

- ☐ fonctionnement courant de l'association,
- ☐ couverture d'un déficit antérieur,
- ☐ réalisation d'une action spécifique (précisez) :
.....,
- ☐ projet d'investissement (précisez) :
.....,

MISE À DISPOSITION DES MOYENS :

Si vous bénéficiez de mise à disposition de façon permanente ou occasionnelle de personnel communal, de matériel ou de local communal, veuillez préciser :

Nombre de jours ou d'heures/an	
Local (précisez lesquels)	
Photocopies	
Personnel municipal	
Véhicule(s)	
Chapiteaux	
Barrières	
Autres	



ASSOCIATION SPORTIVE

Cette fiche devra être dûment remplie et complétée par une liste d'adhérents non nominative qui devra mentionner la commune de résidence, l'année de naissance et la catégorie (loisirs - compétitions - vétéran - dirigeant), ainsi que les diplômes et/ou attestation nécessaires.

NOMBRE ET ORIGINE DES ADHÉRENTS SELON LES CATÉGORIES (l'âge est à considérer au 1 ^{er} septembre)																
Nombre total de licenciés ou adhérents	Nombre de jeunes licenciés (de 9 à 18 ans en compétition)				Nombre de seniors licenciés (+ de 18 ans en compétition)				Nombre de jeunes loisirs (de 0 à 18 ans hors compétition)				Autres (vétérans, dirigeants, loisirs...)			
	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres communes	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres communes	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres communes	Locmiquélic	Port-Louis	Riantec	Autres communes
	Total :				Total :				Total :				Total :			

FRAIS D'ARBITRAGE : ☐ oui ☐ non

Montant annuel :

AUTRES INFORMATIONS

Niveau pratiqué le plus haut en championnat	Nombre d'éducateurs en formation dans l'année (justificatif)	Niveau d'encadrement (justificatif)	Nombre d'encadrants technique diplômé (entraîneur, éducateur, arbitre)	Déplacement le plus long (championnat seulement)

MOYENS HUMAINS

Nombre de salariés :

Équivalents temps plein :

Fait à, le/...../.....

Le Président,

Le Trésorier,

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), [nom et prénom]

représentant légal de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le mandat (portant les deux signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

~ Certifie que l'association est régulièrement déclarée,

~ Déclare ainsi que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

~ Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,

~ Déclare que l'association respecte les principes et valeurs de la [charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte,

~ Atteste que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association, voir R.I.B. joint.

~ M'engage à faire apparaître le logo de la commune sur l'ensemble des supports de communication des actions qui bénéficient d'un soutien communal.

~ M'engage à sensibiliser les membres de l'association à adopter des gestes responsables afin de limiter les consommations énergétiques lorsqu'ils utilisent les salles communales : baisser les chauffages lorsque ceux-ci sont équipés de thermostats individuels, limiter les consommations en eau (sanitaire, douche...), veiller à éteindre les éclairages lorsque les salles sont inoccupées...

A, le/...../.....

Signature :
(Le représentant légal ou son représentant)